# Droit information, communication et propriété intellectuelle

## Infos pratiques

> ECTS: 1.5

> Nombre d'heures: 18.0

> Période de l'année : Enseignement neuvième semestre

> Méthodes d'enseignement : En présence

> Forme d'enseignement : Cours magistral

> Ouvert aux étudiants en échange : Oui

> Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle

> Code ELP: 4L9HP04P

#### Présentation

Ce cours est organisé autour de grands thèmes : les droits sur les contenus, leur exploitation et les litiges. Trois types de droits et de libertés ainsi que leurs pendants sont traités : la propriété intellectuelle (et la contrefaçon), la libre concurrence (et la concurrence déloyale), la liberté d'expression (et ses abus). Ce cours vise à donner des réflexes juridiques fondamentaux à de futurs professionnels du secteur de la culture et de la communication.

## Objectifs

- connaître les différents types de droit,
- comprendre les grandes lignes de leur fonctionnement,
- identifier les risques,
- connaître les principales clauses des contrats selon les différents types de droit.

## Évaluation

M<sub>3</sub>C en session unique

REGIME STANDARD INTEGRAL: avec evaluation continue (au moins 2 notes)

RÉGIME DÉROGATOIRE : Non

SESSION 2 : Organisé sur la période du semestre par

l'enseignant

#### Compétences visées

Appréhender les questions juridiques dans le monde professionnel

## Bibliographie

- Lucas (A.), Propriété littéraire et artistique, 5e ed., Dalloz, Coll. Connaissance du droit, 2015.
- Derieux (E.), Le droit des médias, 6e ed., Dalloz, Coll. Connaissance du droit, 2019.
- Caron (C.), Droit d'auteur et droits voisins, 5e e., LexisNexis, 2017.
- Dreier (E.), Droit de la communication, LexisNexis, 2018.

## Contact(s)

> Charles Simon

Responsable pédagogique charles.s@parisnanterre.fr